

# **RAPPORT ANNUEL**

## Conseil d'établissement

### 2024-2025



# INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

## **Présentation à la population**

*Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.*

## **Notes pour la rédaction**

*Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Chers parents et membres du public,

Il me fait grand plaisir de vous présenter le rapport annuel 2024-2025 du Conseil d'établissement de l'École de l'Aigle. Cette année est unique et spéciale, étant la toute première de l'histoire de notre école. Elle a ouvert ses portes en août 2024 pour accueillir 375 élèves de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année, incluant 3 classes spécialisées TSA. Les élèves et le personnel ont eu l'honneur de l'inaugurer sous le thème «*Prends ton envol!* ». Ce fut une année avec beaucoup de décisions et de planification pour le futur.

Plusieurs facteurs rendent l'école de l'Aigle unique. Elle est la première école « nouvelle génération » au Québec avec aluminium et bois comme matériaux principaux, gymnase triple, grandes fenêtres permettant une luminosité très accrue, géothermie, toiture en partie végétalisée et une cour aménagée avec des matériaux naturels. C'est aussi une des rares écoles dans la région à avoir des classes de maternelle 4 ans et des classes spécialisées pour enfants ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

La direction, Mme Lise Cyr, et direction adjointe, M. Michaël Ouellette et M. Jean-Philippe Doucet, ont assuré la coordination d'un énorme travail d'équipe pour bâtir les bases de l'école. Cela a inclus le choix des valeurs de l'école (Respect, Collaboration, Bienveillance), du logo, du nom des équipes sportives (Les Plumes d'or), la création de l'hebdo destiné aux parents « l'Étoile filante », la détermination du code de vie et du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et l'élaboration du projet éducatif, entre autres. Mais non seulement l'année scolaire s'est bien déroulée, elle a été un énorme succès qui a dépassé les attentes grâce aux efforts du personnel scolaire, du service de garde, du CÉ, de l'OPP, des parents bénévoles et des élèves. De nombreuses activités ont été organisées comme la fête de la rentrée, la course des couleurs, le carnaval, le déjeuner cabane à sucre, l'exposition d'arts, les concerts de musique, l'ouverture de la bibliothèque, de la salle d'art et science et plus! En outre, l'école a été présente au niveau local dans les concerts de chorale, les tournois de futsal, de volley-ball, de ringuette et d'athlétisme. Bref, l'expérience des élèves a été enrichissante!

Je tiens donc à remercier l'énorme travail d'équipe qui a donné aux élèves de l'école de l'Aigle une superbe année scolaire et de belles années à venir. C'est grâce à vous tous que nos enfants peuvent découvrir l'amour pour l'apprentissage et avoir les bases solides nécessaires pour prendre leur envol.



Respect, Collaboration, Bienveillance.

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement .....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

*Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.*

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Rossi Ricci, Alessandra	Parent, Présidente, mandat 2 ans
Henri, Murielle	Parent, Vice-présidente, mandat 1 an
Hébert, Marie-Thérèse	Parent, mandat 2 ans
Samia, Yasmine	Parent, mandat 2 ans
Mbayu Isha Kabinga, Patience	Parent, mandat 1 an
Basambombo, Anne-Marie	Parent, substitut
Lahyani, Fatima	Parent, substitut
St-Amand, Catrine	Personnel enseignant
Savard-Lalonde, Caroline	Personnel enseignant
Couture, Vanessa	Personnel enseignant
Larocque, Mylène	Personnel professionnel
Brennan, Lyne	Personnel du service de garde

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

*Indiquer la date et le type de séance.*

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
19 septembre 2024	AGA
3 octobre 2024	Ordinaire
28 novembre 2024	Ordinaire
6 février 2025	Ordinaire
3 avril 2025	Ordinaire
12 juin 2025	Ordinaire
27 août 2025	Extraordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

*Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.*

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Novembre 2024	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Avril 2025	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2025	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril 2025 Juin 2025	Approuvé Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin 2025	Approuvé	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Avril 2025 Juin 2025	Approuvé	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents			
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des			

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Novembre 2024	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Novembre 2024 Février 2025 Avril 2025	Approbation Approbation Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents	Janvier 2025	Approbation	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Janvier 2025	Approbation	
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Juin 2025	Approbation	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Octobre 2024 Novembre 2024 Février 2025	Approbation Approbation Approbation	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Août 2025	Adoption	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			